

TARIFS CAMPING LE SAINT MICHELET EMPLACEMENTS

Tarifs 2012 Camping Le Saint Michelelet ***	BASSE SAISON Du 01/04 au 30/06 Et du 01/09 au 15/09	MOYENNE SAISON Du 30/06 au 07/07 Et du 25/08 au 01/09	HAUTE SAISON Du 07/07 au 25/08
FORFAIT 1 ou 2 PERSONNES + VEHICULE + TENTE/CARAVANE/ CAMPING-CAR	15.50 €	17.50 €	20.60 €
PERSONNE SUPPLEMENTAIRE	4.50 €	5.50 €	6 €
ENFANTS DE 2 A 7 ANS	1.10 €	2.10 €	2.20 €
ENFANTS DE 0 A 2 ANS	gratuit	gratuit	gratuit
ELECTRICITE (10A)	3.60 €	3.60 €	3.60 €
ANIMAUX (1 seul par emplacement)	2 €	2.50 €	3 €

1 SEUL VEHICULE ET 6 PERSONNES PAR EMPLACEMENT

TAXE DE SEJOUR EN SUPPLEMENT : 0.28€/jour/pers. de plus de 13 ans (tarifs 2011, peut changer en 2012)

ASSURANCE ANNULATION : 10€ PAR CONTRAT DE LOCATION

GARDIENNAGE CARAVANE EN PARC EXTERIEUR : 155€ PAR AN

CHIEN DE CATEGORIE 1 ET 2 INTERDITS

CONTRAT DE RESERVATION

NOM : **PRENOM :**

Adresse : **Téléphone :**

Code postal : **Ville :** **E-mail :**

Personne participants au séjour (autre que le locataire principal) :

1) **NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :**

2) **NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :**

3) **NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :**

4) **NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :**

5) **NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :**

Emplacement : **Tente, dimensions :**

Electricité : **OUI**

Caravane , dimensions :

NON

Camping-car, dimensions :

SEJOUR DU **AU** **soit un total de** **Nuitées**

PRIX DU SEJOUR (hors assurance) : **euros.**

ASSURANCE ANNULATION : **OUI** **NON** (si oui rajoutez 10 euros au montant de votre acompte)

(voir conditions au dos)

Montant de l'acompte versé à ce jour (30% du montant de votre séjour + assurance si vous la souscrivez) :€

Mode de paiement : **Chèque bancaire à l'ordre du st Michelelet**

Chèques vacance

Virement bancaire

IBAN : FR76 1350 6100 0015 9960 1800 031
BIC : AGRIFRPP835 Crédit Agricole du Languedoc

Date et signature :

*CAMPING LE SAINT MICHELET ****

CONDITIONS GENERALES LOCATION EMPLACEMENTS

1° RESERVATION :

- toute réservation est nominative et ne peut être cédée.
- la réservation est définitive une fois que vous avez reçu la confirmation écrite.
- pour effectuer une réservation vous devez nous renvoyer le contrat complété et signé accompagné d'un acompte de 30% du montant de votre séjour (tout contrat renvoyé sans acompte ne sera pas pris en compte).

2° ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION : elle n'est pas obligatoire et non comprise dans les tarifs, si vous la souscrivez :

- pour toute annulation (due à un décès, un licenciement, un accident ou maladie grave) survenant plus d'une semaine avant votre arrivée, votre acompte vous sera remboursé.

- pour toute interruption de séjour (due à un décès, un licenciement, un accident ou maladie grave) survenant lors de votre séjour, nous vous remboursons la sommes correspondante à la partie de votre séjour non effectuée.

3° Seules les personnes (bébés compris) indiquées sur le contrat de réservation seront admises sur l'emplacement et auront accès aux infrastructures du camping.

4° Aucune réservation ne peut se faire pour un numéro d'emplacement précis.

5° Le solde de votre séjour vous sera demandé le jour de votre arrivée.

6° Les emplacements sont libres à partir de 13H et doivent être libérés avant 12H.

7° il appartient au campeur de s'assurer contre le vol, incendie, intempérie et responsabilité civile.

8° ANIMAUX : ils sont acceptés (1 par emplacement), à condition de présenter leur carnet de vaccination, de les tenir en laisse dans le camping et de les avoir déclarés lors de votre réservation.

Ils ne sont pas admis à la piscine, dans les sanitaires et sur l'aire de jeux pour enfants.

Les chiens de catégorie 1 et 2, ou tout chien jugé dangereux par la direction sont interdits

Si votre animal devait causer des nuisances aux autres usagers ou aux installations, il vous sera demandé de quitter sur le champ le camping sans aucun remboursement.

9° Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping disponible à la réception, notamment concernant le calme nocturne.

Le non respect de ce règlement entrainera une expulsion du camping sans remboursement.

10° PISCINE : elle est soumise à son propre règlement, pour des raisons d'hygiène, les caleçons, bermudas, et autre shorts sont interdits. Seuls les slips de bain sont autorisés.

11° VISITEURS : sur acceptation de la direction

ils doivent se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans l'enceinte du camping.

Ils n'ont pas accès à la piscine.

12° Pour tout départ anticipé ou arrivée retardée par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat de réservation, aucun remboursement ne sera effectué.

SIGNATURE :